



**Association Wallonie Bruxelles de Basket-ball**  
**Procès verbal de l'assemblée générale du samedi 16 juin 2007**  
**Centre Culturel Marcel Hicter à Wépion**

**Composition de l'assemblée générale**

**Sont présents pour le Conseil d'Administration :**

MM., Jean-Pierre Delchef, Alain Delsemme, Alain Kaison, José Lauwerys, Lucien Lopez, Guy Lorent, Jacques Monsieur, Michel Collard, Jacques Ringlet, Michel Thiry.

**Pour les délégations provinciales des parlementaires :**

**Liège** (10 voix) - MM Jean-Marie Bellefroid, Jacques Brand, Louis Brokamp, Richard Brouckmans, Claude Caubergh, André Debatty, Willy Deward, Michel Krawenkel, Roland Starck et Gaston Verbeemen.

**Hainaut** (7 voix) - Mmes Dominique D'Haene (+ procuration de Thierry Bourlet l'après-midi), et Carine Cramazou, MM. Jean René Moyart, Fabrice Appels, Robert Appels Thierry Bourlet et Jacques Lécrivain.

**Bruxelles- Brabant-Wallon** (6 voix) - MM., Pierre Vancabeke (+ procuration de Michel Loozen), Robert Culot, Yves Lamy, Patrick Flament et, Claude Dujardin.

**Namur** (4 voix) : Mme Claire Porphyre, MM. Fernand Coibion, Gérard Trausch et Christian Servais.

**Luxembourg** (3 voix), - MM Jean Ducornez, Joseph Didier et Paul Groos.

**Pour le Comité de Direction :**

MM. Yvan Slangen (Secrétaire général) et Raphaël Obsomer (Directeur technique).

**Absent excusé** : Mr Freddy Geeroms (maladie)

**Membre du Personnel** : Mme Véronique Laurent.

- Le Président ouvre l'assemblée générale de l'AWBB à 9h 45, il s'agit de la 3<sup>ème</sup> assemblée de la saison 2006 - 2007.

Il remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

Monsieur Philippe Bougelet (Vérificateur aux comptes de l'AWBB)  
 Monsieur Pierre Steffens (Vérificateur aux comptes de l'AWBB)  
 Monsieur Alain Geurten (Membre du groupement parlementaire de Liège)  
 Monsieur André Linden (Membre du groupement parlementaire de Liège)  
 Monsieur Pascal Vacavant (Membre du groupement parlementaire du Hainaut)  
 Monsieur André Robert (Membre du délégation parlementaire du Hainaut)  
 Monsieur José Nivarlet (Membre de la de Namur)  
 Monsieur Christian Grandry (membre du Conseil d'administration de la FRBB)  
 Monsieur Jean Claude Vandeputte (Procureur régional)  
 Monsieur André Hancotte (Procureur régional)  
 Monsieur Alain Buchet (Conseil régional de Discipline)  
 Monsieur Guy Henquet (Président du Comité provincial de Namur)  
 Monsieur Jean Pierre Maes (Président du Comité provincial du Hainaut)  
 Monsieur Emile Loze (Président du comité provincial de discipline du Brabant)  
 Monsieur Robert Sonveaux (Secrétaire du comité provincial du Hainaut)  
 Monsieur Jacques Buffe (Président du Comité provincial de discipline du Hainaut)  
 Monsieur Philippe Courcelles (Membre du Comité provincial de discipline du Hainaut)  
 Monsieur Bernard Scherpereel (Membre du Comité provincial du Hainaut)  
 Monsieur Christophe Notelaers (Membre du Comité Provincial du Hainaut)  
 Monsieur Guy Thomsin (Membre du Conseil provincial de discipline de Liège)  
 Monsieur Arnaud Wellin (membre de la Bra)  
 Monsieur Christian Michiels (Président de la Bra)

## **Hommage aux défunts**

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, celle-ci se recueille à la mémoire des membres défunts de l'AWBB, disparus depuis l'assemblée du 25 mars 2007.

## **Le mot du président**

*Mesdames,  
 Messieurs,*

*Voilà cinq ans que l'AWBB existe et qu'elle compte près de 46.000 membres ce qui nous permet d'être répertoriée la communauté française comme la première fédération francophone reconnue en terme de membres.*

*Cinq ans que l'AWBB existe et chaque week-end, 2.478 équipes pratiquent notre sport favori.*

*Cinq ans que l'AWBB existe et qu'elle compte plus de 300 clubs, animés, essentiellement par des bénévoles*

*Pour gérer l'ensemble de ses missions, l'AWBB peut compter sur d'excellentes structures qu'elles remplissent un rôle administratif, disciplinaire ou sportif.*

*Ces organes, vitaux pour l'organisation de l'AWBB ont vu ou verront leur statut ou leurs moyens améliorés.*

*Cette année, si l'assemblée générale approuve les propositions de modifications statutaires, les organes judiciaires bénéficieront désormais d'un nouvel arsenal de mesures disciplinaires.*

*Par ailleurs, les membres des comités provinciaux sont dotés, depuis mars 2007 d'un nouveau statut, juridique, plus sécurisant et respectueux de la confiance placée en eux par les clubs de la province.*

*Enfin, en digne représentant des clubs, les seuls membres effectifs de notre ASBL, il revient aux parlementaires de contrôler l'action du conseil d'administration, de voter les moyens financiers mis à disposition, d'approuver les propositions de modifications statutaires.*

*Leur rôle est essentiel, non contesté car incontestable car il appartient aux représentants des clubs d'avoir le dernier mot.*

*Ne doutant pas de la volonté d'appliquer un de nos labels de qualité à savoir le fair-play, j appelle l'assemblée générale à le mettre en pratique et ce pour le bon déroulement de l'assemblée générale. »*

## **1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires**

- 29 membres sont présents
- Dans la délégation de la province de Bruxelles - Brabant wallon : Mr. Van Cabeke a reçu une procuration de Mr Loozen.
- Dans la délégation de la Province du Hainaut Mr. Thierry Bourlet devra quitter l'assemblée pour raisons professionnelles après le break du midi donne procuration pour la seconde partie de l'assemblée générale à Madame Dominique D'haene.

<p><b>La majorité simple est de 16 voix sur 30</b>  <b>La majorité des deux tiers est de 20 voix sur 30.</b></p>
--

## **2. Rapport annuel du Conseil d'administration :**

**Interventions :**

**Néant**

	Pour	Contre	Abstention
<b>VOTE</b>	30	0	0

### 3. Rapport annuel des différents Départements Régionaux et approbation :

#### 3.1. Rapport annuel du département compétition (Jacques Monsieur) :

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 3.2. Rapport annuel du département coupes (Alain Kaison) :

A. Kaison déplore que l'on a enregistré 10 % de forfaits pour les rencontres de coupes AWBB jeunes.

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 3.3. Rapport annuel Du département arbitrage (Alain Delsemme) :

Interventions :

D D'haene (Hainaut) souhaite remercier le travail d'Alain Delsemme pour la collaboration durant toute la saison dans le cadre de la Coupe de Belgique.

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 3.4. Rapport annuel du département détection et sélection jeunes (Guy Lorent) :

G. Lorent remercie les personnes qui l'ont aidé durant ses nombreuses absences dues à son hospitalisation.

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.5. Rapport annuel du département formation des entraîneurs (Michel Thiry)

M. Thiry remercie le staff professionnel pour la mise en œuvre du DVD qui par sa conception améliore ainsi très largement la présentation de la formation des cadres.

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.6. Rapport annuel du département médical (Michel Collard) :

M. Collard précise que la matière évolue chaque année et qu'elle prend un tournant plutôt politique et communautaire.

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.7. Rapport annuel du département relations CP (Lucien Lopez)

L. Lopez remercie les membres des Comités Provinciaux pour la Collaboration à l'occasion de l'élaboration de l'article 74 bis

Intervention :

W. Deward (Liège) : souhaite une précision sur les destinataires du tableau des membres suspendus. Est-ce les Comités Provinciaux de Discipline ou les Comités Provinciaux ?

Réponse : Il s'agit uniquement des comités provinciaux.

Pour    Contre    Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.8. Rapport annuel du département mini-handi produits commerciaux (Lucien Lopez)

#### Intervention de L Lopez :

1. Peu de dynamisme francophone car le sport handicapé est principalement géré par les flamands.
2. nouvelle convention avec les mouvements corpo.

Interventions :

Néant

Pour    Contre    Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.9 Rapport annuel du département élites sportives (Jacques Ringlet) :

J. Ringlet met en évidence l'évolution du travail qui est dû à la volonté manifeste de la part de la Communauté française et de son Ministre des Sports d'aller dans le bon sens.

Il souhaite également mettre en évidence le travail du staff technique sous la direction de R Obsomer.

Il est cependant à déplorer que certains jeunes aient été retirés du Centre de formation pour évoluer sous d'autres cieux.

Interventions :

R. Brouckmans (Liège) se pose la question de savoir si la représentante de Liège (D Doyen), étant absente aux réunions du département, est encore motivée à poursuivre sa mission.

J. Ringlet : répond que ses absences étaient justifiées par des motifs professionnels

J Ringlet invite un représentant de chaque province à la cérémonie protocolaire de remise des diplômes le 26 juin 2007 à Jambes aux élèves qui terminent leur cycle.

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.10 Rapport annuel du département promotion (Michel Collard)

Interventions :

Yves Lamy (Bruxelles - Brabant wallon) : rappelle que le groupe avait désigné un représentant pour la Province.

M. Collard n'a pas reçu ce courriel et demande que les coordonnées lui soient à nouveau communiquées.

M. Brouckmans (Liège) se pose la question de savoir ce qui est fait pour les clubs de la Communauté germanophone : (en 2006, un bon accueil avait été réservé au Summer Tour par St Vith).

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.11. Rapport annuel du département juridique (JP Delchef) :

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.12. Rapport annuel du département compétition FRBB (Jacques Monsieur)

J. Monsieur précise qu'une erreur se doit d'être corrigée au niveau du tableau des présences.

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 3.13. Rapport annuel du département arbitrage FRBB (Alain Delsemme)

A. Delsemme remercie globalement toutes les personnes qui ont travaillé avec lui au sein des deux commissions d'arbitrage.

Dans le département, il souhaite mettre en avant l'esprit de camaraderie qui a régné avec les amis du nord. Il s'agissait plutôt d'un travail de copains.

Il ne souhaite pas oublier les différents Comités Provinciaux et commissions qui ont aidé à réaliser ce travail.

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

### 4. Rapport du Trésorier général et approbation :

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

Il y a lieu de préciser que tous les rapports d'activités ont fait l'objet d'une unanimité.

### 5. Rapport des vérificateurs aux comptes et approbation (Philippe Bougelet et Pierre Steffens):

Interventions :



**Le Président** rappelle qu'il était attendu de recevoir, au plus tard, ce rapport lors de la réunion du Département de gestion financière et qu'il s'agissait d'un souhait de l'assemblée générale du mois de juin 2006.

**Ph Bougelet (vérificateur aux comptes)** donne lecture du rapport des vérificateurs.

L'accent est mis sur deux points :

1. Une erreur dans la présentation du bilan provisoire, à la date du 29 mars 2007.
2. L'absence des éléments des trésoreries provinciales dans la comptabilité générale.

**Le Président** voudrait répéter que l'option qui est celle de l'AWBB est une option de transparence. Les règles de fair-play doivent donc être respectées.

Il n'est pas concevable que le rapport ne soit pas mis au plus tard à la disposition du département de gestion financière afin d'en assurer un débat contradictoire.

Il le regrette vivement. Il regrette également qu'aucune demande d'intervention officielle n'ait été sollicitée. Il est dès lors difficile de répondre à toutes les remarques formulées.

Il rappelle l'existence du bureau du conseil d'administration qui a la responsabilité de recevoir et de répondre aux sollicitations.

En ce qui concerne la problématique des finances des comités provinciaux, il est inexact d'affirmer que les vérificateurs, membres d'une fédération, d'une province, **ignoraient** de quoi il retournait.

Il rappelle qu'une lecture attentive des rapports du Conseil d'administration aurait pu éclairer les vérificateurs en soulignant que la volonté de celui-ci était d'avancer dans la transparence des finances provinciales. (Cfr PV du CDA du mois d'août 2006)

Il répète que l'ambition du Conseil d'Administration avec les Comités Provinciaux est de remettre les compteurs à zéro. Sur la base de l'instauration des nouvelles normes en matière de comptabilité provinciale, la responsabilité du Conseil d'Administration ne commence qu'au 1<sup>er</sup> août 2006 et seuls les mouvements financiers à partir de cette date peuvent faire l'objet d'un contrôle. Ainsi à partir du prochain bilan, tous les engagements pris seront respectés.

**Le Trésorier général** rappelle que le nécessaire a été fait par rapport au point 1 (informatique) et que le système a été corrigé. Il n'a pas reçu le rapport de l'analyse de la réparation effectuée.

**Le Président** ne peut accepter que l'on jette la pierre dans le jardin de la trésorerie générale.

**D Dhaene (Hainaut)** ne souhaite pas polémiquer d'avantage. Elle ne souhaite pas non plus remettre en cause la compétence des vérificateurs.

Selon elle, il suffirait de prendre le rapport comme tel. Ceci ne remet nullement en cause le travail fourni par la trésorerie générale sur le bilan.

**JR Moyart (Hainaut):** intervient pour souligner que si on parle de dissimulation, il souhaite que les vérificateurs soient clairs avec l'Assemblée Générale. Pour rappel il a été répondu à toutes les questions ont été posées lors de la dernière réunion de la DGF.

**Ph. Bougelet (vérificateur aux comptes):** les comptes qui ont fait l'objet de vérifications sont ceux de 2004 2005 2006. Sur les milliers d'écriture d'une asbl telle que celle de l'AWBB, il n'est pas possible de vérifier la totalité de celles-ci.

Ils ont ainsi demandé le principe du fonctionnement du passé. Les comptes des provinces ne sont pas renseignés dans l'actif des provinces.

Il souhaite cependant dire que le travail du trésorier général et du staff professionnel est remarquable et que l'on rencontre cela rarement dans beaucoup d'entreprises.

Il reconnaît le fait que le rapport soit transmis avec retard. Mais il n'aurait pas changé. Il n'est qu'un constat.

**W. Deward (Liège)** souhaite savoir si à l'avenir le programme informatique sera performant.

**L. Brokamp (Liège):** si problème informatique il y a, il doit y avoir une mauvaise transcription de chiffres à un moment donné. Il pense qu'il s'agit plus d'une erreur mécanique qu'informatique.

**G. Trausch (Namur):** le rapport met mal à l'aise même si dans l'esprit le rapport d'un vérificateur doit être très important. Il regrette que le directeur financier n'ait pas été consulté concernant l'émission de ce rapport.

**Le Président** rappelle qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, il appartiendra à la commission financière de travailler en ce sens.

Une suspension de séance est demandée.

- **Mme Dhaene (Présidente de la Commission Législative)** propose que pour le problème délicat, l'Assemblée s'abstienne sur le rapport des vérificateurs.

**Le Président** rappelle que le budget de l'AWBB 2006 a fait l'objet d'une approbation en novembre 2005 et que les règles de fonctionnement étaient fixées à ce moment.

Lors des réunions avec les responsables provinciaux et qui avaient pour objet la refonte de la trésorerie provinciale, il avait été convenu qu'à l'avenir un poste budgétaire par

Comité Provincial serait envisagé pour les rentrées générales et spécifiques ainsi que les dépenses.

Il ajoute que dans tous les cas, il n'y aura pas de contrôle d'opportunité des dépenses provinciales par les instances de l'AWBB, ce rôle revenant aux vérificateurs provinciaux pour compte de l'assemblée provinciale.

**G Trausch (Namur)** peut entendre que l'actif et le passif de l'AWBB soit actualisé lors du bilan 2007.

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	4	1	25

## **6. Approbation du bilan :**

**Le Trésorier général** rappelle que lors de la réunion de la DGF une réponse à été donnée à toute les questions posées.

Il précise que le bénéfice de l'année est moindre par rapport au passé car deux opérations ont dû être réalisées :

1. le litige face au bureau de courtage Oostens : un arrangement amiable, sur proposition de l'AWBB, a été trouvé avec la famille Oostens.
2. Une créance à l'encontre du partenaire Primo (6.000 €) et 3.500 € (réduction de valeurs sur les montants facturés aux élèves qui ont quitté le CFR).

Il rappelle également que les activités des BNT jeunes ont fait l'objet de budgets extraordinaires votés lors de l'assemblée générale du mois de mars 2007.

### **Interventions :**

**L Brokamp (Liège)** : évoque la réunion de la DGF et regrette à nouveau ne pas avoir reçu le rapport des commissaires. Par contre, toutes les réponses ne l'ont pas rassuré. 26 postes sur 77 ont été dépassés. Il en reste 4 non budgétisés (Promotion du sport féminin - préparation au championnat d'Europe U16 - Préparation du CE U16 - Préparation du CE U 18).

Il conviendrait que la création de nouveaux postes soit justifiée par le département concerné à savoir le Conseil D'Administration.

Il est temps qu'une nouvelle stratégie soit adoptée. Il ne remet pas en question le travail de la direction financière.

Ainsi la nouvelle commission financière devra se réunir dès septembre pour pouvoir, dès l'assemblée de novembre, proposer des nouvelles pistes de fonctionnement.

**Le Trésorier général** explique les raisons des dépassements dans les postes concernés :

1. Promotion sport féminin : fin 2005 la FIBA a décidé de lancer une campagne de promotion à l'égard du sport féminin. Par l'intervention du Secrétaire général de l'AWBB (désigné par la FRBB pour représenter la Belgique au sein de cette commission FIBA) un subside de 18.500 € a été obtenu auprès du Ministre des Sports. Néanmoins, les actions de promotion ont pu être menées et comme le précise le Secrétaire général, cette action a également permis d'équiper en outils informatiques les nouveaux membres du staff technique ainsi que le centre de formation.

Compte tenu de la date du projet, il était logique que l'événement n'ait pas fait l'objet d'une prévision dans le cadre du budget 2006, finalisé fin octobre 2005.

2. Les trois autres postes sont liés dans le fonctionnement des BNT Jeunes (suivant le déroulement des activités, le ou les responsables des départements communiquent le programme des activités...)

En outre, il rappelle que si l'on tient compte des dépenses globales des BNT Jeunes, il n'y a pas de dépassement et ce, même en y intégrant les postes non budgétés

**G Trausch (Namur)**: demande l'avis du rapport de la DGF par rapport au bilan proposé.

**JR Moyart (Hainaut)** : rappelle que toutes les réponses ont été satisfaisantes.

**D Dhaene (Hainaut)** : attire l'attention de l'assemblée sur le fait que la future commission financière doit être composée.

**JM Bellefroid (Liège)** rappelle que le rôle des parlementaires est de rédiger les statuts mais également d'approuver le budget, puis le bilan ainsi que la mise en place des personnes de confiance.

Pour ce qui concerne le bilan : si le budget 2007 est figé, il regrette que pour le bilan, il y ait des postes budgétisés qui n'ont aucune affectation et d'autres pour lesquels il y a des dépenses sans budget.

Il souhaiterait qu'à l'avenir que le budget reflète la réalité de ce qu'il y a lieu de faire. Le tout doit coller à la réalité.

Même si nul n'est responsable de l'imprévu. Mais il faut les éviter au maximum. Il souhaite cependant que l'on ventile le plus possible les différentes activités.

- **Le Président** rappelle qu'au niveau des différentes sélections nationales d'un même genre il faut tenir compte de la réalité du terrain qui évolue au jour le jour et qui doit permettre des mouvements au sein d'un budget global, qui, faut-il le rappeler n'a pas été dépassé.
- **Th Bourlet (Hainaut)** : la grosse différence entre budget et bilan c'est une alliance entre les gens qui gèrent les budgets et le bilan.
- **JM. Bellefroid (Liège)** : les résultats ont été difficiles à obtenir et se demande pourquoi cela se passe. Il souhaite que les gens de la commission financière examinent régulièrement la situation financière de l'AWBB.
- **Le président** répond que les documents ont été transmis dans les délais statutaires et en respect avec les prescriptions légales.
- **G Trausch (Namur)** : il est temps de se repositionner par rapport à la situation des vérificateurs provinciaux.

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	23	2	5

## 7. Décharge aux membres du CDA

### 7.1. Décharge aux membres du Conseil d'administration

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	30	0	0

### 7.2. Décharge aux vérificateurs aux comptes

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	21	0	9

L'abstention est justifiée par la cohérence avec le vote du rapport des vérificateurs.

## 8 . Taux de l'assurance fédérale

**Le Président** introduit le point et informe l'assemblée générale qu'à la date de l'envoi des documents, les négociations avec l'assureur Ethias sont toujours en cours.

Ethias a transmis un courrier en justifiant l'augmentation des primes par le coût des charges qui restent supérieures aux rentrées des primes.

Sur base d'une étude présentée par Ethias au Président ainsi qu'au Secrétaire général, il est de notre devoir de constater que les statistiques sont négatives pour l'assurance de la fédération.

Quels sont les facteurs qui entraînent cette demande d'augmentation :

- 300 dossiers en plus par rapport à l'année dernière.
- Il semblerait qu'un certain nombre de membres de notre fédération introduise plus d'une déclaration pour un même accident.
- Il n'est pas impossible non plus que l'on retrouve des accidents qui ne sont pas des accidents sportifs.
- Il sera ainsi envisagé de voir les filtres possibles d'être instaurés pour limiter ces risques.

Ethias a donc proposé en premier lieu une augmentation de 25 % pour le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Cette proposition a été jugée inacceptable.

Ainsi deux autres propositions ont été abordées :

Une augmentation de deux fois 10 %.

Une dernière proposition de trois fois 10 % sur trois ans (les nouvelles statistiques communiquées en cours de négociation et plus récentes prouvent un déficit de l'ordre de 30 % : rapport entre les primes et les sinistres).

Aucune des trois propositions n'a été agréée.

Ethias a bien pris connaissance de notre point de vue.

Le courrier a été transmis à la Direction Générale d'Ethias qui a lancé la proposition d'augmenter de 10 % pour la saison de 2007 2008 et d'examiner les pistes d'assainissement du portefeuille pour le futur.

**Le Président** se limite à présenter l'augmentation ferme de 10 %.

**D Dhaene (Hainaut)** estime qu'il est vraiment tard pour proposer ces chiffres.

Elle considère que cela reste néanmoins conséquent pour les clubs.

**W Deward (Liège)**: rappelle que les clubs qui respectent les règles sont les otages des mauvais clubs. Les bons payeurs ne doivent pas être les victimes des « profiteurs » ; il faut établir des statistiques pour réduire les problèmes.

**Le Secrétaire général** documente l'assemblée générale sur les chiffres réels des taux d'assurance. La couverture la plus sollicitée étant la couverture « A » dont le coût annuel pour les affiliés actifs s'élève actuellement à 5,5 €.

**Le Président** cède la parole à titre exceptionnel à Monsieur Guy Thomsin (membre du personnel Ethias et travaillant dans la cellule collectivités non vie).

**G Thomsin** informe ainsi l'Assemblée générale que toutes les fédérations sportives ont eu une tarification doublée car les taux de sinistres augmentent continuellement.

Il estime que l'on ne doit pas perdre de vue la relation privilégiée dont le basket jouit au sein de la compagnie Ethias.

L'on pourrait peut être cibler les problèmes éventuels et les fraudeurs.

Les clubs doivent être surtout très vigilants par rapport aux reprises d'activités.

Il estime ainsi que pour l'AWBB, la tarification est inférieure à d'autres fédérations sportives mais qu'il ne faut pas non plus tomber dans l'excès contraire.

**R Brouckmans (Liège)**: Ethias fait un gros effort dans le milieu du basket, n'eut il pas été plus utile de consulter tous les sinistres. ?

**Le Président** communique les chiffres suivants (rapport entre la prime et le taux de sinistre. Ce dernier restant toujours défavorable :

2002 - 2003 : 183 %  
 2003 - 2004 : 163 %  
 2004 - 2005 : 129 %

**JR Moyart (Hainaut)** : propose que l'on puisse revoir la situation après 3 ans avec toutes les implications vis-à-vis de la compagnie d'assurance.

Enfin de compte **JM Bellefroid (Liège)** qui a fait un rapide calcul informe l'Assemblée générale que l'intervention moyenne d'Ethias est de 75 € par sinistre (pour une prime principale de 5,5 €....).

**Le Président** présente ainsi au vote la proposition suivante :

10 % d'augmentation pour un an et mandat pour continuer les négociations.

**Pour      Contre      Abstention**

VOTE

30	0	0
----	---	---

## 9. Approbation des interprétations données par la commission législative

Interventions :

Néant

VOTE

	Pour	Contre	Abstention
30	0	0	0

## 10. Approbations des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration

10.1. Confirmation de la nomination des organes judiciaires :

10.1.1. Renomination après 5 ans

Interventions :

Néant

Vote

P C Abst

Conseil d'Appel  
FERRARIN Bernard  
CD LUX  
NAZE Philippe  
CD BBW  
LOZE Emile  
CD BBW  
PIRSON Michel

30	0	0
30	0	0
30	0	0
30	0	0

10.1.2. Renomination après 1 an de stage

Interventions :

Néant

Vote

P C Abst

CD Régional  
SIRJACQ André

30	0	0
----	---	---



CD NAM MARMIGNON Christian	30	0	0
CD NAM MEURICE Jacques	30	0	0
CD LGE MICHEL Jean	30	0	0
CD LGE THOMSIN Guy	30	0	0

### 10.1.3. Renomination d'un an pour les membres de + de 70 ans

**Interventions :**

**Néant**

Vote	P	C	Abst
CD LGE ANGULO Edouard	30	0	0
CD HAINAUT REMY André	30	0	0

### 10.1.4. Nouvelles nominations

**Interventions :**

**Néant**

Vote	P	C	Abst
Conseil d'Appel MARCHAND Jean-Claude	30	0	0
CD BBW COLLET Hubert	30	0	0

## 10.2. Approbation de la nouvelle convention avec la BRA

**R Brouckmans (Liège)** rappelle les différents points liés au projet de convention :

1. Volet qualitatif tarde à venir
2. Aucun écho de la constitution de la BRA en ASBL
3. l'augmentation d'indemnité kilométrique est elle également prévue pour les membres des comités ?

**Le Président** : une prochaine réunion pour le volet qualitatif est prévue prochainement, notamment par rapport au sport scolaire.

Le Président cède la parole au Président de la BRA qui est présent à l'assemblée générale.

**Chr Michiels (Président de la BRA):**

1. constitution en ASBL : la situation de toutes les provinces a été appréhendée et un large consensus se dégage pour que la Bra devienne une asbl. La Bra a sollicité l'AISF pour l'aider à modifier les statuts. Cela n'est qu'une question de semaines.

**Le Président** souligne qu'en ce qui concerne les indemnités d'arbitrage, une augmentation est prévue de 5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et qu'elle sera d'application pour tous les départements, comités et commissions.

Le tout est subordonné à l'acceptation de l'assemblée générale de la VBL mais également à l'accord du fisc.

**D Dhaene (Hainaut):** la convention sera établie entre l'ASBL AWBB et la future asbl BRA... (à prévoir pour l'assemblée générale du mois de novembre 2007).

**D Dhaene (Hainaut):** souhaite que l'on n'oublie pas l'application du PA 29.

**G Traush (Namur)** pose la question du montant des indemnités d'arbitrage lors des JRJ

**Le Président** répond qu'il n'y a pas eu de modifications envisagées, c'est donc le statu quo

**JR Moyart (Hainaut)** : quid au niveau de l'égalité Hommes - dames :

**Le Président** : la réponse est plutôt dans le sens où l'arbitre qu'il soit homme ou femme perçoit la même indemnité. Il n'y a donc aucune inégalité.

VOTE			
Indemnités arbitrages jeunes	27	3	0
VOTE			
indemnités arbitrages (2x 5 %)	27	3	0
VOTE			
indemnités kilométriques	28	2	0

**10.3. Convention liant l'AWBB et le corpo Namur :**

- **Le Président** précise qu'au texte proposé, il sera ajouté que les arbitres seront désignés par le comité concerné.

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	30	0	0

**11. Interpellations et motion de confiance :**

Néant

**12. Mise à jour des statuts de l'ASBL et du ROI par urgence :**

ARTICLE		TITRE	P	C		
PJ	1	CDA	Organes judiciaires... on parle des PROCUREURS REGIONAUX (PR) Si voté, art. 4bis, 14, 15bis, 16, 17, 44, 45bis, 65bis doivent être toillettés	30	0	
PJ	2	CDA	Conditions pour l'exercice des fonctions judiciaires Ajout de texte	30	0	
PJ	3	CDA	Interdiction de cumul Permettre aux organes judiciaires d'étoffer leurs effectifs	14	16	NON
PJ	4	CDA	Modalités de nomination Apprécier les motivations et les connaissances des candidats	30	0	
PJ	5	CDA	Durée des mandats Avis de la commission visé au PJ 4	30	0	
PJ	7	CDA	Conseil Provincial de Discipline Réduction de certains frais...	23	7	
PJ	6	BBW	Incompatibilités : extension des hypothèses.			
PJ	8	CDA	Conseil Régional de Discipline Réduction de certains frais	30	0	
PJ	13	CDA	Bureau des organes judiciaires N'existe plus ... toilettage	30	0	
PJ	14	CDA	Nomination en cas de force majeure	30	0	
PJ	15	CDA	Obligations des organes judiciaires Meilleure information	30	0	
PJ	15 BIS	CDA	1. précision dans les compétences des procureurs	30	0	
			2. droit de recours	30	0	
			3. plan annuel de formation	30	0	
PJ	21	CDA	1. Compétence spéciale du CDA concernant le dopage 2. Connaissance des suspensions	30	0	
PJ	22	CDA	Droit de recours du procureur régional	30	0	
PJ	23	CDA	Recours en grâce Contrôle des PR	30	0	
PJ	25	CDA	Evocation Corollaire de la nouvelle compétence octroyée aux PR	30	0	
PJ	28	CDA	Principes Généraux - formalités Formalités faites à la base par le PR	30	0	

PJ	34	CDA	Délai d'introduction Raccourcir la durée pour éviter de fausser le championnat... idem PJ 37, 45 bis, 56 et 57 : « jours calendrier »	30	0	
PJ	35	CDA	B. Appel - généralités Rapidité pour traiter les dossiers	30	0	
PJ	37	CDA	Délai Assurer la rapidité de la procédure	30	0	
PJ	40	CDA	C. Opposition - formalités Plus facile pour la poste	30	0	
PJ	42	CDA	Formalités Connaissance des dossiers	30	0	
PJ	45	CDA	G. Procédure d'urgence - formalités Assurer une plus grande rapidité de la procédure	30	0	
PJ	45 BIS	CDA	Faits graves Délais raccourcis pour une prise de décision plus rapide	30	0	
PJ	46	CDA	Composition Accélérer la procédure disciplinaire et sanctionner sans délai / gain de temps	30	0	
PJ	48	CDA	Comparution 3. prévoir une sanction non facultative (EST suspendu) 3. éviter les problèmes lors de la représentation d'un club 3. Permettre aux arbitres, surtout les jeunes, de pouvoir être assistés	30 30 30	0 0 0	
PJ	52	CDA	Surveillance des séances Extension des hypothèses dans lesquelles les délits d'audience peuvent être sanctionnés	30	0	
PJ	54	CDA	Procès-verbaux et publication Délai suffisant et publication plus rapide	30	0	
PJ	56	CDA	Sanctions Extensions des sanctions sportives / toilettage : ajout « et f »	30	0	
PJ	63	CDA	Information des décisions Toilettage : suppression de texte / éviter des abus	30	0	
PJ	67	CDA	Procédure Toilettage : régional à la place de national	30	0	

## REGLES GENERALES

1. Date d'entrée en vigueur des sanctions **30 pour 0 contre**

2. Paiement des amendes par les membres : Après discussion, **30 pour 0 contre** pour une application à l'essai pendant la saison 2007-2008.

3. Sanctions spécifiques pour les actes commis à l'égard d'arbitres bénévoles ou de moins de 18 ans : **30 pour 0 contre**.

4. Définition fédérale de la récidive : **29 pour 1 contre.**

- 3. Proposition de BBW relative au prononcé d'une sanction minimale pour toute exclusion ou tout rapport d'arbitres : **retiré en séance.**
- 3. Modifications des normes de sanctions présentées par le CDA : **30 pour 0 contre**
- 3. Amendement présenté au point I. C 2 par le BBW : **22 pour 8 contre**
- 3. Amendement présenté au point I. D par le BBW : **22 pour 8 contre**
- 3. Amendement présenté au point II C 2 par le BBW : **6 pour 24 contre**
- 3. Proposition du Hainaut relative à la sanction des fautes techniques et disqualifiantes : **5 pour 25 contre**

En ce qui concerne la gestion des dossiers, la possibilité de gérer les dossiers par Extranet est évoquée.

**13. Championnat régional 2007 - 2008 modalités de montée et descente :**

**J. Monsieur (Président du département)** présente les différents documents

**13.1. Compétition régionale messieurs : modalités de montée et descente**

Interventions :

Néant

Pour      Contre      Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

**13.2 Compétition régionale dames 1 : play-off**

**Interventions** : Il est sous-entendu que le texte voté sera appliqué à défaut de l'approbation d'une nouvelle formule de championnat qui sera soumise au vote de l'assemblée générale de novembre 2007.

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 12.2. Compétition régionale dames 2 : play-off

**Interventions** :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 13.4. Compétition régionale messieurs : play-off

**Interventions** :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 13.4.bis Structure du championnat régional de jeunes

P. Groos (Luxembourg) informe l'assemblée générale que des adaptations statutaires doivent être faites au niveau des textes sur la procédure d'inscription ; il faut atteindre un nombre multiple de 12 ou de 6.

**Interventions** :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

#### 14. Règlement des coupes AWBB 2007 - 2008

##### 14.1. Règlement de la coupe AWBB jeunes

Interventions :

Néant

VOTE

	Pour	Contre	Abstention
30	0	0	0

##### 14.2. Règlement de la coupe AWBB Dames

Interventions :

Néant

VOTE

	Pour	Contre	Abstention
30	0	0	0

##### 14.3. Règlement de la coupe AWBB messieurs :

Interventions :

Néant

VOTE

	Pour	Contre	Abstention
30	0	0	0

#### 15. Approbation du tableau PA 32

Interventions :

Néant

	Pour	Contre	Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

**15.1. Composition des assemblées générales pour la saison 2007 - 2008**

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

**16. Approbation de l'application de l'article PF 18 :**

Le Trésorier général communique en séance les montants se rapportant à l'application de l'article PF 18 :

Subsides pour les équipes de benjamins, poussins, pré poussins : 317,10 €

Subsides pour les équipes de minimes, pupilles : 375,55 €

Subsides pour les équipes de cadets, juniors : 581,35 €

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

VOTE

30	0	0
----	---	---

**17. Admission démission radiation de clubs et de membres :****17.1. Admission de clubs**

Nouveaux clubs :

2650 – BC Floreffe

2651 – Jeunesse Basket Hotton

2652 - Colfontaine

Interventions :



Néant

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	30	0	0

### 17.2. Démissions de clubs

0586 – BC Hamoir (Liège)  
 1340 – BC Gozée (Hainaut)  
 1457 BC Couvin (Namur)  
 1508 BC Gedinne (Namur)  
 1660 – AMP Basket (Corpo Bruxelles Brabant Wallon)  
 2336 – Blue Star La Bruyère (Namur)  
 2456 – BC Don Bosco (Liège)  
 2466 – Best of Rouheid (Liège)  
 2581 – RISC Messieurs (Bruxelles Brabant Wallon)  
 2586 – Ascel BBL (Corpo Bruxelles Brabant Wallon)

Interventions :

Néant

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	30	0	0

### 17.3. Fusion de clubs

FUSIONS POUR LA SAISON 2007-2008

Club absorbant	Nom	Club absorbé	Nom	Nouveau Nom
493	RABC ENSIVAL	29	ROYAL ROUHEID BC	RABC ENSIVAL
1052	BBC GOSELIES	2608	BC ENTITE COURCELLES	BC COURCELLES GOSELIES

Interventions :

Néant

	Pour	Contre	Abstention
VOTE	30	0	0

### 17.4. Radiation de clubs et de membres

Interventions :

Néant

Pour Contre Abstention

WOLTER Gilbert (169701 – 1779)

30	0	0
----	---	---

## 18. Elections :

### 18.1. Election des membres du conseil d'administration de l'awbb

Tous les bulletins sont valables

3 membres sortants et rééligibles.

4 membres éligibles.

	P	C	élu
DELCHÉF Jean-Pierre	27	3	OUI
KAISON Alain	29	0	OUI
THIRY Michel	30	0	OUI
NIRVALET Christian	22	7	OUI
ROBERT André	3	24	NON
SCHERPEREEL Bernard	26	3	OUI
VANCAVANT Pascal	3	26	NON

### 18.2 Election du président du CDA de l'AWBB

**JP Delchef (Président)** pose la question de savoir s'il y a parmi les membres du nouveau conseil d'administration, un candidat à la présidence. Après un tour de table, l'assemblée prend acte qu'il est seul candidat à sa succession.

	P	C	Blanc
DELCHÉF Jean-Pierre	27	2	1

## 19. Nouvelles de la FRBB :

### 19.1. Rapport de l'assemblée générale de la FRBB :

- **Le Président** informe l'assemblée générale des résultats de l'AG de la FRBB.
- Bilan 2006 : il présente un déficit de 10.000 €
- Budget 2007 qui couvre les points suivants :
  1. Organisation championnat 2007 - 2008
  2. Représentation internationale et auprès des instances olympiques.
  3. le salaire de l'employée administrative
- A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, la facturation pour les clubs qui évoluent en nationales s'effectuera en direct via soit l'AWBB soit la VBL selon l'appartenance du club.
- Le Conseil d'administration de la FRBB sera composé des membres suivants :
 

(4 présidents - 1 Secrétaire général /trésorier général sans droit de vote).
- La prochaine Assemblée Générale de la FRBB se tiendra le 23 juin 2008.

### 19.2. Désignations des membres effectifs représentant l'AWBB à l'AG FRBB

Sur présentation des groupements parlementaires, la délégation de l'AWBB sera composée de Vancabeke Pierre, Lorent Guy, Bellefroid Jean-Marie, Ducornez Jean, Servais Christian et du président de l'AWBB

VOTE sur la délégation AWBB

27	2	1
----	---	---

## 20. Divers :

**G Trausch (Namur) :** Qu'en est-il du suivi de l'enquête AWBB ?

**Le Président** répond que l'option est de prendre les résultats pour les actions du prochain quinquennat. Les résultats seront présentés pour la prochaine assemblée générale.

**G Trausch (Namur) :** Quels sont les objectifs particuliers du Centre de formation ? :  
Quid par rapport à l'inscription d'équipes en championnat.

**J Ringlet** répond que l'on ne peut pas inscrire d'équipe à l'heure actuelle. Il faut attendre notamment pour les garçons la collaboration de la BLB.

**JR Moyart (Hainaut)** pose une question par rapport au procès verbal du dernier conseil d'administration (vendredi 8 juin 2007) : mixité en pupilles

**Le Président** répond que le Conseil d'Administration a apporté une dérogation éventuelle pour la saison 2007 2008.

**Le Président** clôture l'Assemblée générale par la mise à l'honneur des trois membres du Conseil d'administration qui ont décidé d'arrêter leur fonction au sein de celui-ci.

**Hommage est ainsi rendu par la remise d'un souvenir à MM. A. Delsemme, J. Lauwerys et G. Lorent.**

Yvan Slangen  
Secrétaire général

Jean Pierre Delchef  
Président